

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Tarn organise, dans le Tarn, **le 21 Janvier 2020**, en convention avec les Centres de Gestion de la région Occitanie et de la région Nouvelle Aquitaine :

Les concours externe, interne et 3^{ème} voie pour l'accès au grade d'Edicateur Territorial des Activités Physiques et Sportives Principal de 2^{ème} classe :

Pour 35 postes qui sont répartis de la façon suivante :

Concours externe : 24 postes

Concours interne : 10 postes

3^{ème} concours : 1 poste

Conditions d'inscription

Le concours externe est un concours sur titre avec épreuves ouvert pour 50 % au moins des postes à pourvoir aux candidats titulaires d'un titre ou d'un diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau III, délivré dans le domaine des activités physiques et sportives mentionnées par le code du sport ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé.

Le concours interne sur épreuves est ouvert, pour 30 % au plus des postes, aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux mentionnés à l'article 2 de la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé. Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de 4 ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés au deuxième alinéa du 2^{ème} de l'article 36 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée,

Le troisième concours est ouvert pour 20 % au plus des postes, aux candidats justifiant, au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est ouvert, de l'exercice pendant quatre ans au moins d'une ou plusieurs activités professionnelles quelle qu'en soit la nature (y compris les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, les périodes relatives à une décharge syndicale soumises aux dispositions de l'article 23 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée) ou d'un ou plusieurs mandats en qualité de membre d'une assemblée délibérante d'une collectivité territoriale ou d'une ou plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, y compris bénévole, d'une association (membre du bureau).

Les périodes au cours desquelles l'exercice d'une ou plusieurs activités ou d'un ou plusieurs mandats aura été simultanément ne sont prises en compte qu'à un seul titre. En outre, la durée de ces activités de mandats ne peut être prise en compte que si les intéressés n'avaient pas lorsqu'ils les exerçaient, la qualité de fonctionnaire, de magistrat, de militaire ou d'agent public. Toutefois, cette règle ne fait pas obstacle à la prise en compte des activités syndicales des candidats soumises aux dispositions de l'article 23 bis de la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires (ajout depuis la loi n°2016-483 du 20 avril 2016-article 58).



Les dossiers d'inscription sont à demander par écrit du 28 mai au 3 juillet 2019 minuit au : Centre de Gestion du Tarn, 188 rue de Jarlard - 81000 Albi. (*Joindre une enveloppe format 21 x 29,7 libellée à votre nom et adresse et affranchie pour un envoi de 100 g*).

Ou à retirer sur place aux bureaux du CDG 81 du 28 mai au 3 juillet 2019 (jusqu'à 16 h 45)

Ou à télécharger sur le site www.cdg81.fr du 28 mai au 3 juillet 2019 (jusqu'à minuit)

Les demandes de dossier d'inscription par messagerie électronique et télécopie ne seront pas satisfaites.

Date limite de dépôt des dossiers : jusqu'au 11 juillet 16 h 45 sur place et minuit pour un envoi par courrier (le cachet de la poste faisant foi)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service concours
au numéro suivant : **05.63.60.16.62**